

N° 11 - septembre 2019

# AVIVO

**AUTOMNE 2019**

**Section interjurassienne**



**Ajoie**



**Delémont**



**Franches-Montagnes**



**Moutier**



# Mot de la présidente

## **Politique.**

1. Suite à l'Assemblée générale de notre Association du 26 mars 2019, le comité a poursuivi et élargi ses recherches (avec l'aide précieuse de Joël Plumey et Roger Jardin) concernant les effets de seuil, les primes maladies et la participation cantonale à la prise en charge de ces coûts.

Ce travail fera l'objet d'un article de presse ainsi qu'une lettre adressée à M. Alain Berset, Conseiller fédéral. Les documents font partie intégrante de ce bulletin.

2. La mise sur pied d'une conférence-débat, cet automne, sur l'initiative « *Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)* » est en cours de mise en œuvre.
3. Par voie de motion, le Parlement jurassien sera saisi de la création d'un Conseil des aînés et votre section prendra position le moment venu.

## **Représentation.**

Une délégation de votre comité a représenté notre association à l'Assemblée générale d'AVIVO Suisse tenue à Sion le 22 mai 2019 ainsi qu'à la Journée de la Santé à Alle le 13 juin 2019 accompagnée de bénévoles.

## **Célébrations.**

1. A l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la création d'AVIVO Suisse, une plaquette a été éditée (voir page 10 du bulletin) et la réflexion sur une conférence de presse à ce propos est à l'étude.
2. Mai-Juin 2020, notre section recevra l'Assemblée générale d'AVIVO Suisse (env. 50 personnes) à Delémont.  
Un comité ad hoc sera mis sur pied pour son organisation.

## **Recrutement.**

Un papillon (formule d'adhésion) a été élaboré par un graphiste afin que nous puissions mieux nous faire connaître.

Il sera envoyé aux futurs et jeunes retraités ou lors de nos manifestations.

**Important ! Nous vous rappelons que chaque membre de l'AVIVO peut aider au recrutement en la présentant dans son cercle familial et celui de ses d'amis et connaissances.**

La présidente : Rogelaine Jardin

---

## **Primes maladies : +2% à 3% selon Comparis Le cauchemar pour beaucoup – Que faire ?**

Les années se suivent et se ressemblent en ce qui concerne la prochaine augmentation des primes d'assurance-maladie

Le 8 mai dernier, la RTS consacrait « On en parle » à l'explosion des primes d'assurance-maladie survenue depuis 1996, année de la mise en place de la LAMAL, la loi fédérale qui a rendu cette assurance obligatoire et qui a prévu un soutien des plus pauvres par la Confédération et les cantons. L'ancienne ministre Ruth Dreyfuss y a dit sa colère au vu du manque de solidarité entre les riches et les pauvres.

Comme beaucoup d'autres cantons, le canton du Jura ne peut pas offrir à tous les assurés des réductions de primes suffisantes. Voir l'article de Benjamin Fleury du Quotidien Jurassien du 5 avril 2019 « On touche aux limites du système ». Cet article met en évidence la baisse continue du subside partiel au fil des années, notamment en raison de la non-prise en considération par la Confédération du fait que le canton du Jura a des primes élevées et compte plus de bénéficiaires de prestations complémentaires et d'aide sociale. Ces deux catégories d'assurés reçoivent quant à elles un subside total qui suit les augmentations et couvre la totalité d'une prime (par exemple jusqu'à Fr 484.-

par mois pour un adulte en 2019). Dès cette année-ci, le canton du Jura a porté son effort sur une aide plus importante aux familles modestes qui ont au moins un revenu professionnel. Les autres bénéficiaires de subsides partiels continuent à régater : des soucis financiers importants, voire insurmontables, d'éventuelles poursuites dont les assureurs vont obtenir la couverture partielle par le canton, qui doit combler leur manque à gagner à hauteur de 85%.

### **Que faire pour l'amélioration du subside partiel des primes ?**

Vu ses charges plus élevées (primes et bénéficiaires PC et aide sociale), il est à souhaiter que le canton du Jura obtienne de la Confédération un soutien plus important et puisse dès lors verser des subsides partiels plus substantiels. La section AVIVO interjurassienne a adressé une demande dans ce sens au Département fédéral de l'intérieur dirigé par le Conseiller fédéral Alain Berset

### **Que peut faire une personne qui ne voit pas comment payer sa prime ?**

Pour **une personne qui n'est pas rentier-ère AVS-AI**, il y a lieu de se poser la question d'un éventuel droit à des prestations d'aide sociale, ce qui inclurait un éventuel droit au subside total des primes d'assurance-maladie. Pour obtenir l'aide sociale, quelle que soit sa forme, il faut s'adresser au Service social régional (SSR), implanté dans chacun des trois districts du canton (*voir les coordonnées SSR en fin d'article*). L'aide sociale intervient lorsqu'une personne n'est pas en mesure de couvrir son loyer, son entretien courant (calculé selon des forfaits inscrits dans la loi) et ses primes d'assurance-maladie de base, avec les revenus issus de son activité professionnelle ou de différentes assurances sociales. Par ailleurs, la fortune du requérant ne doit pas dépasser Fr. 4000.- pour une personne seule, Fr. 8000.- pour un couple et Fr. 2000.- par enfant. La famille dans son ensemble ne doit pas posséder plus de Fr. 10'000.- de fortune.

Pour **une personne qui est rentière AVS-AI** et qui ne reçoit pas de prestations complémentaires (PC), il y a lieu de se poser la question d'une éventuelle ouverture d'un droit. Le site internet de la Caisse cantonale de compensation ([www.caisseavsjura.ch](http://www.caisseavsjura.ch)) décrit parfaitement la richesse des prestations de

cette assurance. Par ailleurs, chaque commune dispose d'une agence AVS-AI (*voir la liste des préposé-es en fin d'article*) qui peut donner des renseignements et aider à réaliser une demande formelle. Celle-ci peut se faire à tout moment. La possession d'une maison ou d'une fortune n'est pas toujours déterminante. Par ailleurs, même en cas de refus d'une PC mensuelle financière, une longue liste de frais de maladie (frais dentaires, régime, soins à domicile, moyens auxiliaires, transports, etc.) peut faire l'objet d'une demande de remboursement et, cas échéant, **donner droit simultanément au subside total des primes-maladie**. Les services sociaux Pro Infirmis et Pro Senectute peuvent aider respectivement les personnes en situation de handicap et celles qui sont rentier-ères AVS à présenter une telle demande de remboursement de frais de maladie.

---

## **AVIVO** Section interjurassienne

Case postale 44, 2800 Delémont

Courriel : [jardin.rogelain@gmail.com](mailto:jardin.rogelain@gmail.com)

Monsieur le Conseiller fédéral  
Alain Berset  
Chef du Département de l'intérieur DFI  
Inselgasse 1  
3003 Berne

Delémont, le 12 août 2019

### **Subside des primes maladie 2020**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Dans quelques semaines, les assurés apprendront quel sera le montant des primes d'assurance maladie pour 2020. Comme vous le savez, le budget consacré par les ménages au paiement des primes devient de plus en plus lourd et il est source de difficultés, tout particulièrement dans notre canton pour les personnes qui ont des revenus modestes tout en n'étant ni bénéficiaires d'aide sociale, ni invalides ou retraitées au bénéfice des prestations complémentaires AVS-AI.

Dans le canton du Jura les bénéficiaires d'aide sociale et de prestations complémentaires AVS-AI reçoivent en effet un subside qui couvre une prime

maximale mensuelle de Fr 484.- en 2019. Moyennant parfois un changement d'assureur, ce montant permet de couvrir les frais d'assurance-maladie. Ce n'est de loin pas le cas des autres personnes de condition modeste qui ne bénéficient que d'un très modeste subside partiel de leurs primes. Nous joignons en annexe une comparaison graphique des trois dispositifs de subside des primes-maladie. L'exemple utilisé est celui d'une personne seule qui est ou non bénéficiaire d'aide sociale ou de PC AVS-AI.

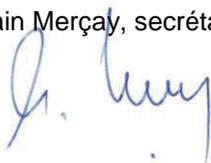
Le subside partiel des primes d'assurance maladie, contrairement au montant des cotisations, a continuellement baissé ces dernières années dans notre canton. A l'exception de certains cantons qui ont modifié leur système de subside, notamment Vaud antérieurement et Neuchâtel dès 2019, il est vraisemblable que de nombreux cantons soient dans la même situation. A l'issue de notre assemblée annuelle, Le Quotidien Jurassien a publié en date du 5 avril 2019 un article qui met en évidence la baisse continue du subside partiel dans notre canton (voir l'article en annexe). La situation des personnes concernées par une augmentation constante des primes d'assurance-maladie et une baisse non moins constante du subside devient catastrophique. Les autres rubriques budgétaires du ménage doivent être encore modérées, voire c'est au paiement des primes qu'il faut renoncer. Cette ultime solution semble fréquente dans notre canton. Les chiffres ne sont pas publiés, mais les échos que l'ont peut en avoir sont alarmants.

En marge du constat publié par Le Quotidien Jurassien, le chef de l'Office cantonal des assurances sociales explique que le Jura est pénalisé par la manne financière attribuée par la Confédération aux cantons pour diminuer les primes. « La clef de répartition ne tient pas compte des spécificités jurassiennes, car nos primes d'assurance maladie sont parmi les plus élevées de Suisse et nous avons plus de personnes à l'aide sociale ou bénéficiant de prestations complémentaires que la plupart des autres cantons. Pour que nous soyons au même niveau que les cantons plus riches, la Confédération devrait nous octroyer plus d'aides » estime M. Kottelat.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à ces pénibles constats, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre profonde considération et de notre vive reconnaissance pour les améliorations que vous pourrez susciter dans le dispositif fédéral du subside des primes maladie 2020.

Pour le comité de la section AVIVO

Alain Merçay, secrétaire



Rogelaine Jardin, présidente



## **Annexes :**

Article Le Quotidien Jurassien et comparaison graphique des trois dispositifs de subside dans le Jura

## **Copie à :**

Gouvernement jurassien, par son président, M. Jacques Gerber, ministre.  
Aux présidents des groupes politiques du Parlement jurassien.  
AVIVO Suisse, Mme Christiane Jaquet-Berger, présidente.

---

# Un prochain débat public dans le contexte d'une initiative fédérale

La section AVIVO envisage la mise sur pied d'un débat contradictoire pour cet automne sur le thème de l'initiative socialiste "**10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie, c'est assez**".

*Informations réunies par MM. Joël Plumey et Roger Jardin, membres de la section AVIVO interjurassienne, 2800 Delémont  
(tél de la présidente, Mme Rogelaine Jardin :079 502 15 64)*

---

## Coordonnées des Services sociaux régionaux :

### **SSR du district de Delémont**

Rue de la Jeunesse 1  
2800 Delémont  
032 420 72 72  
[contact.ssrjd@ssrju.ch](mailto:contact.ssrjd@ssrju.ch)

### **SSR d'Ajoie et du Clos-du-Doubs**

Rue Pierre-Péquignat 22  
2900 Porrentruy  
032 420 78 00  
[contact.ssra@ssrju.ch](mailto:contact.ssra@ssrju.ch)

### **SSR des Franches-Montagnes**

Rue des Perrières 1  
2340 Le Noirmont  
032 420 78 50  
[contact.ssrfdm@ssrju.ch](mailto:contact.ssrfdm@ssrju.ch)

# Liste des préposé-es des agences communales AVS (état au 24 juillet 2019)

**Alle** Fernandez-Jobin Nicole 032 4710202 2942 Alle  
**Basse-Allaine** Lièvre Katia 032 4661470 2923 Courtemaîche  
**Beurnevésin** Maître Huguette 032 4744392 2935 Beurnevésin  
**Boécourt** Membrez Joëlle 032 4267206 2856 Boécourt  
**Boncourt** Plumez Vincent 032 4755655 2926 Boncourt  
**Bonfol** Péchin Nadine 032 4744447 2944 Bonfol  
**Bourrignon** O 032 4221515 2803 Bourrignon  
**Bure** Frossard Nadia 032 4665257 2915 Bure  
**Châtillon** Comte Serge 032 4226132 2843 Châtillon  
**Clos du Doubs** Girardin Aline 032 4613718 2882 Saint-Ursanne  
**Coeuve** Brahier Flore 032 4669256 2932 Coeuve  
**Cornol** Villard Gilles 032 4623107 2952 Cornol  
**Courchapoix** Bart Corinne 032 4388854 2825 Courchapoix  
**Courchavon** Gerber Florence Marie 032 4661138 2922 Courchavon  
**Courgenay** Dargier Laure 032 4710130 2950 Courgenay  
**Courrendlin** Martinoli Céline 032 4361071 2830 Courrendlin  
**Courroux** Di Meo Silvestro 032 4214003 2822 Courroux  
**Courtedoux** Talbi Ginette 032 4662910 2905 Courtedoux  
**Courtételle** Bandelier Jordane 032 4244342 2852 Courtételle  
**Damphreux** Gerster Béatrice 032 4744132 2933 Damphreux-Lugnez  
**Delémont** Künzi Pierre-André 032 4219174 2800 Delémont  
**Develier** Chalverat Ludivine 032 4221515 2802 Develier  
**Ederswiler** Willemin Pascal 032 7669100 2813 Ederswiler  
**Fahy** Chaignat Jessica 032 4766668 2916 Fahy  
**Fontenais** Gerber Eliane 032 4662843 2902 Fontenais  
**Grandfontaine** Quiquerez Emilie 032 4766174 2908 Grandfontaine  
**Haute-Ajoie** Blaser Déborah 032 4767127 2906 Chevenez  
**Haute-Sorne** Montavon Céline 032 4270010 2854 Bassecourt  
**La Baroche** Riat Bonie 032 4622617 2947 Charmoille  
**La Chaux-des-Breuleux** Beuret Michel 032 9541824 2345 La Chaux-des-Breuleux  
**Lajoux** Jeannerat Valérie 032 4849427 2718 Lajoux

**Le Bémont** Beuret-Chapuis Michèle 032 9511943 2360 Le Bémont  
**Le Noirmont** Jeanbourquin Laetitia 032 9531215 2340 Le Noirmont  
**Les Bois** Egger Sabine 032 9611237 2336 Les Bois  
**Les Breuleux** Pelletier Vincent 032 9594330 2345 Les Breuleux  
**Les Enfers** 0 032 9551192 2363 Les Enfers  
**Les Genevez** Rebetez Anne 032 4849488 2714 Les Genevez  
**Lugnez** Klötzli Jacqueline 032 4744060 2933 Dampfreux-Lugnez  
**Mervelier** Wingeier Alexandra 032 4388038 2827 Mervelier  
**Mettembert** Mertenat Marie-Françoise 032 4311970 2806 Mettembert  
**Montfaucon** Schaffner Eric 032 9551122 2362 Montfaucon  
**Movelier** Kunz Philippe 032 4311803 2812 Movelier  
**Muriaux** Aubry Chantal 032 9511757 2338 Les Emibois  
**Pleigne** Schaller Eugénie 032 4311825 2807 Pleigne  
**Porrentruy** Adatte Christine 032 4657831 2900 Porrentruy 2  
**Rossemaison** Gagnebin Corinne 032 4223654 2842 Rossemaison  
**Saignelégier** Jodry Stève 032 9512223 2350 Saignelégier  
**Saint-Brais** Queloz Joseph 032 4334136 2364 Saint-Brais  
**Saulcy** Doswald Flavia 032 4334130 2873 Saulcy  
**Soubey** Frésard Samira 032 9551565 2887 Soubey  
**Soyhières** Stettler Jenny 032 4220227 2805 Soyhières  
**Val Terbi** Buchwalder John 032 4361545 2824 Vicques  
**Vendlincourt** Filipetto Annick 032 4744743 2943 Vendlincourt

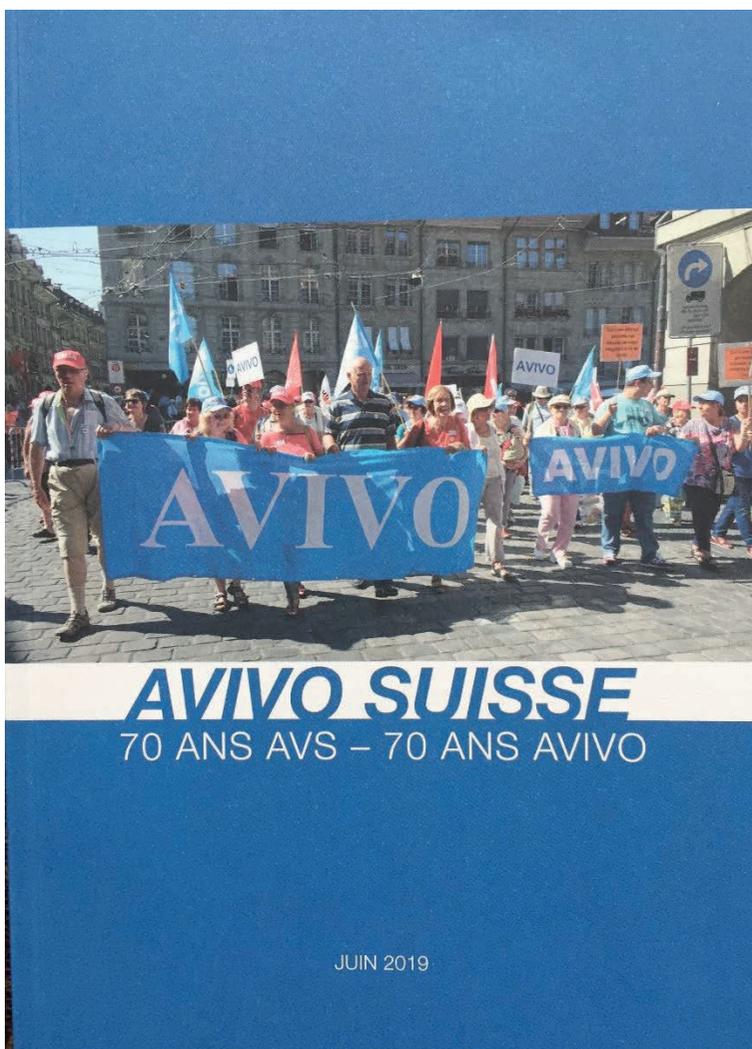
---



## 70 ans de l'AVIVO Suisse

Pour la commande de la brochure officielle au prix de Frs 10.- (taxes comprises) veuillez vous adresser auprès de notre trésorier :

- Monsieur Claude Chèvre, Rue de l'Etang 20 E, 2800 Delémont (Tél : 032 422 97 04)



## Ptit Louis

Gau, Ad et So, les trois petits-enfants sont présents et toujours attentifs à ce qui va se passer dans un nouvel épisode. Comme d'habitude, celui-ci a failli mal tourner.

Nous sommes en arrière-automne, la nuit est tombée et il neige à gros flocons. Après le repas du soir, on sonne à la porte. Mon papa va ouvrir. Des bribes de conversation sont audibles depuis l'appartement. Au moins deux personnes entrent à l'invitation du maître des lieux. Je m'empresse de satisfaire ma curiosité. Très surpris, je me trouve en face d'un gendarme que je ne connais pas encore accompagné d'un employé des Services industriels que je reconnais puisque voisin.

Mon papa me demande : « Qu'est-ce que tu as fait cette fois-ci ? Une plainte téléphonique a été déposée par une dame du quartier auprès de la gendarmerie. Des ampoules ont été cassées dans la rue de la Coopé en face de chez elle ».

Le gendarme ajoute qu'il vient de passer chez Gé et Ro (mes deux compères) pour les informer et en savoir plus sur ces déprédations.

Tous les regards se tournent vers moi, rouge de colère face à cette accusation injuste.

« Ah non ! cette fois-ci nous n'avons rien fait ! C'est la mère Beubeu qui nous veut du mal ! »

Il faut dire que la mère Beubeu prenait un malin plaisir à nous crever nos balles ou ballons à chaque fois que ceux-ci atterrissaient dans sa propriété. Cela fera l'objet de la prochaine histoire.

Reprenons. Les deux intervenants sont repartis non sans nous avertir qu'une enquête très poussée serait menée et que les auteurs seraient identifiés !

Mon papa monte le ton et m'envoie immédiatement au lit !

Inutile de vous dire avec quelle colère je suis allé rejoindre ma chambre ! Cela n'en resterait pas là et vengeance il y aura !

Sans plus attendre, je grimpe sur le rebord des toilettes à l'étage, ouvre le vasistas et siffle trois fois à l'adresse de mes copains. Ce signal signifie « rendez-vous immédiat » sous la charmille de Gé, abritée et isolée.

Une fois sur place, nous échangeons nos réactions et celles de nos parents. A peu de chose près, nous avons subi le même traitement tous les trois.

Nous décidons d'aller constater les dégâts soi-disant notre œuvre. En effet, en face de la maison de la « mère Beubeu », le poteau électrique n'éclaire plus. C'est le seul dans cet état sur les cinq de la rue.

Il faut que je vous explique ce qu'était un poteau électrique.

A sa base se trouvait une gaine en béton ou en fonte qui entourait le poteau sur hauteur d'une cinquantaine de centimètres. Environ trois mètres plus haut, une lampe avec abat-jour dispensait de la lumière à l'aide d'une ampoule. Celle-ci pouvait être protégée par un cache en verre ou rien du tout ! Inutile de vous dire que si l'ampoule entraînait en contact avec de la neige ou de la pluie, elle sautait et ne produisait évidemment plus de lumière !

Encore une précision très importante pour la suite : les employés des Services industriels se munissaient d'une remorque attelée à une sorte de jeep. Sur la remorque, une échelle en bois permettait d'y grimper et d'atteindre les ampoules à changer.

Nous décidons le plan d'action suivant : dès le lendemain soir, avec cette neige, nous ferons un exercice de tir avec partie de cache-cache. Une fois notre action terminée, nous décidons d'aller nous dénoncer auprès du voisin employé des Services industriels qui comprend bien les enfants.

Nous voilà à pied d'œuvre. A chacun notre tour, nous lançons une boule de neige en direction de l'ampoule du poteau no1. Au vu de la hauteur, nous devons nous y reprendre à plusieurs reprises.

Ainsi de suite pour les poteaux 2 à 5. Précision encore, lorsque l'un lance son projectile, les deux autres copains surveillent une éventuelle arrivée de la police, des Services industriels ou de la « mère Beubeu » !

Arrivés au poteau no 5, nous entendons un véhicule arriver. Le téléphone a encore une fois vite fonctionné ! Rapidement, nous nous cachons dans le jardin voisin. Les employés des Services industriels montent l'échelle et changent les ampoules.

Une fois passés au poteau no5, nous nous employons à « neutraliser » son ampoule.

Quelques minutes plus tard, retour des « changeurs d’ampoules ». Nous revoilà au poteau no 1 qui subira le même sort qu’auparavant. Retour des fonctionnaires communaux qui commencent à s’énerver. Bien cachés, nous entendons leurs propos. « Sales gosses, si on les chope, ils vont passer un sale quart d’heure » !

Nous décidons de cesser nos agissements coupables. Malgré cela, la jeep et sa remorque passent et repassent dans la rue enfin totalement éclairée.

Comme convenu, le lendemain matin, un samedi, nous nous rendons tous les trois au domicile de l’employé que nous connaissons bien.

Etonné, il nous convie à entrer chez lui. Nous lui avouons nos exploits tout en lui disant que, cette fois, la preuve existe que c’est bien nous qui sommes à l’origine des « pannes » d’ampoules.

Il a vite compris que nous étions très fâchés d’avoir été dénoncés et punis, sans preuve, par la mère Beubeu.

Afin d’obtenir réparation, sans dénonciation à la police, il nous propose de lui fournir les ampoules cassées dans un délai d’un mois.

Tout sourire, nous l’informons que, dès le lendemain, il aurait ses ampoules.

Ro avait sa petite idée pour accélérer la livraison. Son papa travaille dans un atelier mécanique bourré de lampes avec ampoules et dispose d’un stock impressionnant. Six de moins ne changeraient pas grand-chose au bon déroulement de l’entreprise !

-Bien joué, grand-papa, dirent mes trois auditeurs !

---

**Vous avez du temps  
à offrir ?**

**PRO  
SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Vous souhaitez partager de riches moments avec un  
enseignant et ses élèves ?**

### **Devenez bénévole Win<sup>3</sup>**

Votre tâche sera d’assister un enseignant à raison de 2 à 4 périodes par semaine dans des classes de 1<sup>ère</sup> à 8<sup>e</sup> Harnos. Tout parcours professionnel bienvenu !

Pour tout renseignement :

**Pro Senectute Arc Jurassien**

**Tél. 032 886 83 87**

**Courriel : [prosenectute.win3@ne.ch](mailto:prosenectute.win3@ne.ch)**

## Les ailes du vieux moulin

LA, Mi7, RE

C'est presque l'automne, les enfants moissonnent  
Et j'ai déjà rentré le bois  
Toi, en uniforme, avec d'autres hommes,  
Très loin d'ici tu es parti, toi qui chantais

**Dans le soleil et dans le vent  
Tournent les ailes du vieux moulin  
Elles tourneront aussi longtemps  
Que nous vivrons main dans la main**

Un peu de poussière, sur la tabatière  
Me prouve bien que tu es loin  
Mais, je crois entendre, le refrain si tendre  
Que l'an dernier pour me bercer, tu me chantais

**Dans le soleil et dans le vent  
Tournent les ailes du vieux moulin  
Elles tourneront aussi longtemps  
Que nous vivrons main dans la main**

Ton ami hier, est rentré de guerre,  
Il n'a rien dit mais j'ai compris  
En voyant ta chaîne, ton blouson de laine  
Que plus jamais tu ne viendrais, me rechanter.

**Tournent les ailes dans la lumière  
Tourne le temps rien n'a changé  
Mais dans mon cœur, depuis hier  
Le vieux moulin s'est arrêté.**

## « On y est ! »

### HORIZONTALEMENT

1. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. 2. Au fond du bassin. 3. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. 4 Jolie fleur. Allongea. 5. Il faut l'avoir pour le marathon. Place de marché. 6. Une direction sur la rose des vents. Réacteur français en Provence. 3<sup>e</sup> personne. 7. Becquelrel abrégé. Grande école. 8. Biologiques. 9. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. 10. Infinitif. Placons.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										7
2		■	1							■
3					5			■	3	
4					■					
5						■				
6			■					■		
7		■			■		■			
8	6								■	
9							■		2	
10			■					4		

### VERTICALEMENT

A. Phénomène économique pas toujours compatible avec l'environnement. B. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux protégé par la loi. C. Début de journée. Diplôme. D. Plusieurs siècles à se dégrader. E. Produite pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. F. Transpiration. Bouleversé. G. Mettre à l'épreuve. H. Le meilleur. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole. I. Une alternative durable à la voiture. Il vient en premier. J. Produits en masse par notre société de consommation.

**Envoyez vos réponses (mot de 7 lettres) sur carte postale, jusqu'au 30 octobre à AVIVO section interjurassienne, 2800 Delémont**

### Solution de la grille 10

**Horizontalement :** I. Médicament II. Examen – Bah III. Le – Prise IV. Armées – Ror V. NC – RA. – Elsa VI. Cigale – UMP VII Oc – Tende VIII Légiste – Nu IX If – Emu X Eon – Grippe.

**Verticalement :** 1. Mélancolie 2. Exercice 3. Da – Gin 4. Impératif 5. Céréales 6. Anis – Enter 7. Demi 8. Eberlue – UP 9. Na – OSM 10. Thérapeute.

### Mot à trouver : ANTALGIE

**1<sup>er</sup> prix :** Jacqueline Fuhrmann, Rue Chanteclair 18, 2800 Delémont.

**2<sup>e</sup> prix :** Marie-Claude Martinoli-Willemin, Poste 23B, 2362 Montfaucon.

**3<sup>e</sup> prix :** Lucette Schaffhauser, Rue de l'Hôpital 56, 2800 Delémont

**Avons reçu 21 bonnes réponses : Bravo à toutes et à tous !**

## PROGRAMME



### Tournois de cartes

- 1. Mercredi 18 septembre à 14h00**  
**Hôtel Restaurant de la Gare à Moutier**  
(remplace le restaurant d'Eschert)
- 2. Mardi 19 novembre à 14h00**  
**Restaurant de la Poste à Glovelier**

Prix de l'inscription, sur place : Frs. 15.-  
Un prix est distribué à tous les joueurs.  
Nous vous attendons nombreux !

### Loto

- Samedi 26 octobre à 14.00h**  
**Halle du Château à Delémont**

Prix des cartes pour 20 tours de 3 quines  
(quine, double-quine et carton)

1 carte: Frs. 7.-; 2 cartes: Frs. 14.-;  
3 cartes: Frs. 20.-

Amis et connaissances sont les bienvenus!  
Parking: parc communal du Gros Pré



## Être membre de l'AVIVO, c'est :

- Être accepté tel que l'on est ;
- Être membre d'un espace d'expressions de toutes sortes ;
- Participer aux décisions qui concernent les plus âgés au plan politique et social ;
- Maintenir, entretenir et offrir un espace pour les futurs retraités ;  
« mettre la main à la pâte » occasionnellement ou régulièrement ;
- Lutter contre l'isolement ;
- Se constituer un réseau de connaissances ou d'amis prêts à vous soutenir en cas de soucis ;
- Comprendre qu'à plusieurs le fardeau est moins lourd ;
- Donner à sa vie quotidienne une couleur de plus à sa palette d'activités.

**Notre section compte près de 1'850 membres :**

**Venez nous rejoindre !**